



Assemblée générale

Distr. limitée
17 février 2016
Français
Original : anglais

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

16-24 février 2016

Projet de rapport

Rapporteuse : Nadia Alexandra **Kalb** (Autriche)

II. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

B. Examen de la version révisée de la proposition faite par la Libye aux fins du renforcement du rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales

1. La version révisée du texte proposé par la Libye aux fins du renforcement du rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales (voir A/53/33, par. 98) a été évoquée lors de l'échange de vues général qui a eu lieu aux 281^e et 282^e séances du Comité spécial, les 16 et 17 février 2016, et examinée à la première séance du Groupe de travail plénier.
2. La délégation auteur du document a réaffirmé devant le Groupe de travail plénier sa volonté d'engager un débat sur le texte présenté en vue d'aboutir à une position commune sur les questions qui y sont soulevées.
3. Des voix se sont élevées en faveur de la poursuite de l'examen de cette proposition, mais plusieurs délégations ont estimé que celle-ci préconisait des mesures déjà mises en place ailleurs dans l'Organisation et qu'elle était devenue caduque. La délégation auteur a été invitée à envisager de retirer sa proposition en vue de rationaliser les travaux du Comité spécial.

